

Orléans, le 7 décembre 2011



## Comité de bassin Loire-Bretagne, séance plénière le 13 décembre à Orléans

**Présidé par Serge Lepeltier, ancien ministre et maire de Bourges, le Parlement de l'eau du bassin Loire-Bretagne rendra son avis sur l'évaluation préliminaire du risque d'inondation qui vient d'être réalisée en Loire-Bretagne et sur le classement des cours d'eau du bassin.**

### Séance

**le 13 décembre 2011, 10h - 13 h  
Centre de Conférences d'Orléans**

Suivie d'un débat préparatoire au 10<sup>e</sup>  
programme – 14h-16h

### L'agence de l'eau

**Loire-Bretagne  
et son comité de bassin**

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km<sup>2</sup>, soit 28% du territoire national métropolitain. Il intéresse 10 régions, 36 départements en tout ou partie, plus de 7 368 communes et 12 millions d'habitants.

Présidé par Serge LEPELTIER, ancien ministre, maire de Bourges, le comité de bassin compte 190 membres représentant toutes les catégories d'utilisateurs d'eau du bassin, élus, acteurs économiques et associatifs, services de l'Etat.

Pour sa 4<sup>e</sup> et dernière séance plénière de l'année 2011, le comité de bassin Loire-Bretagne examinera un ordre du jour chargé et rendra son avis sur plusieurs projets :

- la candidature du bassin Mare, Bonson et affluents (département de la Loire) pour la préparation d'un contrat de rivière ;
- l'évaluation préliminaire du risque d'inondation. Après avis du comité de bassin et arrêté du préfet coordonnateur, cette évaluation sera mise à disposition du public car il s'agit de fixer ensuite des objectifs et des priorités partagés par tous ;
- le classement des cours d'eau du bassin Loire-Bretagne. C'est une procédure engagée en avril 2010 qui s'achèvera avec la publication avant la fin de l'année de l'arrêté préfectoral de classement ;
- la labellisation de quatre « Papi », les programmes d'actions pour la prévention des inondations, pour les bassins versants du Blavet, de la Sèvre Nantaise, des communes littorales de Châtelailon-Plage et d'Yves et le bassin du Lay aval, ces deux secteurs ayant vécu la tempête Xynthia.

Exceptionnellement, la séance se poursuivra l'après-midi pour un débat préparatoire au 10<sup>e</sup> programme de l'agence de l'eau.

Paule OPÉRIOL

Directrice de l'information et de la  
communication

[paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr](mailto:paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr)  
t @PauleOperiol

**La séance est ouverte aux journalistes (merci de confirmer votre présence).**

**Un communiqué sera publié à l'issue des travaux.**